

Bien que non signé, le document est sans ambiguïté possible rédigé par Mr Laporte. Mr Laporte serait-il en campagne et toute ces fadaïses ne sont-elles qu'enfumage électoral. Si il pense gagner des voix avec de tels propos, cela montre en quelle estime il tient ses supporters.

La nouvelle déchetterie ne se fera pas au quartier de la Raze à Lablachère. Le président de la CdC Beaume-Drobie a annoncé qu'elle sera à Rosières ou sur le site actuel à Joyeuse. Même dans l'hypothèse où le PLUi ne serait pas approuvé cela ne remettra pas en cause le zonage de la Raze.

Le Président Mahey lui, dit:

"Il convient ainsi d'attendre l'approbation définitive du PLUI pour se prononcer sur les destinations du sol autorisées sur le secteur de La Raze".

Mr Laporte ne sait-il pas lire et quelle autorité à-t-il? Quelle autorité un maire démissionnaire, qui sans appel à abandonné la commune peut il avoir?

l'auteur ajoute

À la suite de la décision de la CdC Beaume-Drobie le 30 juin 2016 de construire une déchetterie à la Raze, un collectif décidait le 1er décembre 2016 de créer l'association " Non à la Raze Oui à Serre de Varlet"

Nous sommes habitués à ses approximations, à ses méthodes douteuses et là, encore un mensonge, après les banderoles trompeuses, un camion poubelles avec benne levée, en lieu et place d'un camion de déchetterie avec benne baissée, après avoir fait accrocher ses banderoles par les employés municipaux de la commune,, après nous avoir fait pleurer avec les collégiens écrasés, il ment maintenant sur la dénomination de son association :

Le 9 Janvier 2017 l'association "NON À LA RAZE" est créée. Pas de "oui à quoi que ce soit", d'ailleurs Mr Laporte est un spécialiste du "non", pas du "oui". Souvenons nous des banderoles ignominieuses, encore accrochées par la municipalité et disant "Non" à l'installation des gens du voyage. Là encore c'est un grand succès, l'aire de grand passage sera installé sur Lablachère, non loin de La Raze. Ce qui ne me gêne absolument pas.

il ajoute

Des centaines de mécontents vont très vite adhérer à l'association et soutenir sa cause.

Combien, a-t-on les mêmes chiffres ? d'où viennent-ils. Questions déjà posées, sans réponses.

Je terminerai par dire que oui, nous pensons que la décision de transporter le collège à Joyeuse est due, au-delà du fait que son implantation soit moins coûteuse qu'à La Raze, à l'attitude de Mr Laporte et ses supporters, qui à force de "non à", ont amenés les autorités à peut être punir Lablachère. Il faut dire aussi que les " Non à la Raze" ont fortement insisté sur une étude des 4 saisons pour la déchetterie amenant les autorités à en faire une pour le collège, mettant en danger l'ouverture des travaux.

Toujours élégant, lui qui est un spécialiste des travaux, il nous dit que le chantier est à peine ouvert hypothéquant l'ouverture en 2020. De tels propos font-il gagner des voix, si oui c'est grave.

Un passage extraordinaire ensuite, après avoir par ses méthodes créé une ambiance pourrie il dit:

La nouvelle déchetterie tant attendue se fera-t-elle enfin ? Les usagers de ce territoire attendent depuis trop longtemps la mise en place d'un service moderne et performant.

De qui se moque -t-il?

Encore du bizarre, après avoir annoncé la mise en sommeil de l'association, il invite à l'assemblée générale.

Nous espérons vous voir nombreux lors de notre prochaine assemblée générale qui se tiendra courant janvier 2020.

Pour finir car enfin toutes ces fadaïses ne sont qu'un petit aperçu de ce que va être la campagne électorale. Ce document non signé n'est rien d'autre qu'un bluff électoral, pitoyable.